



Procès-verbal de la séance du Conseil communal
du mardi 4 septembre 2019 – 20h15 – foyer de la grande salle

Présidence : Madame Christelle DEBONNEVILLE

Personnes excusées : Mesdames Sandra BOURGEOIS, Aude DUPUIS; Marie FRUTIGER ainsi que Messieurs Alain BUSSARD, Giuseppe DI SANTO, Vincent FRUTIGER, Serge KURSNER, Jean-Marie PASCHE, Stéphane PICHON, Jean-Michel RENAUD, John REYMOND, Andrea TASINATO. Mme Sylvie JUDAS, Syndique, est également excusés.

Personnes absentes : aucune

* * *

Mme la Présidente Christelle DEBONNEVILLE souhaite la bienvenue à Madame la vice-Syndique, à Messieurs les Municipaux, à Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux et remercie chacun du temps consacré aux affaires communales.

La parole est donnée aux scrutateurs pour l'appel.

Avec **38** membres présents, le quorum (fixé à **26** membres) est atteint. Le Conseil communal peut valablement délibérer.

Avant d'entamer l'ordre du jour, la Présidente adresse ses plus sincères condoléances à la famille de feu Madame Suzette BIGNENS-ROUX, mère de M. Jean-Luc BIGNENS.

La Présidente ouvre la séance et demande si une remarque ou une proposition de modification de l'ordre du jour est demandée. Tel n'étant pas le cas, ce dernier se présente donc comme suit :

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Adoption du procès-verbal du 27 juin 20192. Communications du bureau3. Préavis N° 04-2019 : Arrêté d'imposition pour l'année 20204. Election de la commission de gestion5. Informations de la Municipalité6. Divers et propositions individuelles |
|---|

1. Adoption du procès-verbal du 27 juin 2019

La lecture intégrale du PV n'étant pas souhaitée, la Présidente demande si des remarques ou observations entendent être formulées.

Aucune remarque n'est formulée. Le PV est accepté à l'unanimité. La Présidente remercie son rédacteur.



2. Communications du bureau

Informations:

- **La journée cantonale de Gym** jeunesse enfantine et parents enfants s'est déroulée sous un soleil de plomb. Un grand bravo à la société de Gym qui a pris les mesures nécessaires pour faire face à la canicule ainsi que pour la bonne organisation de la manifestation qui a réuni plus de 450 enfants.
- **Le 1^{er} août** s'est déroulé à la Cantine des fêtes avec un discours prononcé par la Présidente du Conseil d'Etat, Mme Nuria GORRITE. Nos remerciements à la Municipalité ainsi qu'à tous les employés communaux pour l'organisation de cette fête nationale ainsi que les pompiers, la fanfare et la société de Tir pour leur participation.
- Le 24 août a eu lieu notre **fête au village** qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale et sous un soleil resplendissant.

Dates importantes:

- Le week-end du 28-29 septembre aura lieu, à la Cantine des fêtes, le premier **salon des vins suisses et artisans des plaisirs de la table**. Plus d'informations sur www.gigusto.ch.
- Le **Tir du Conseil** aura lieu le mercredi 2 octobre.
- La **Fête des récoltes** est agendée pour le dimanche 13 octobre.
- Le dimanche 20 octobre sera marqué par les **élections fédérales**.

3. Préavis N° 04-2019 : Arrêté d'imposition pour l'année 2020

La Présidente passe la parole à M. Philippe REZZONICO qui donne lecture des conclusions du préavis 04-2019.

Le Conseil communal de Gimel

- *Vu le préavis No 04-2019 de la Municipalité*
- *Où le rapport de la Commission des finances*
- *Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour*

DECIDE

1. *D'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2020, tel que présenté, soit le maintien de l'impôt communal à 74.5% de l'impôt cantonal de base et le maintien du statu quo pour tous les autres taux d'imposition.*
2. *D'autoriser la Municipalité à le soumettre à la ratification du Conseil d'Etat en vue de son application, pour une année, dès le 1er janvier 2020.*

La Présidente invite le président de la commission des finances à passer chercher l'enveloppe du préavis municipal.

4. Election de la commission de gestion

La commission de gestion, composée de 5 membres et 2 suppléants fait l'objet d'une élection chaque année de législature. Les commissaires sortants sont Mmes Deborah BIGNENS, Doris CHRISTEN et Sandra DELAFONTAINE ainsi que MM. Thierry MOIX (président) et Jean-Marie RENAUD.

Les suppléments sortants sont Mmes Amandine COULLARD DESCOS et Sophie DEBONNEVILLE.



Conseil communal de Gimel

Election des 5 membres

La Présidente passe la parole à l'assemblée afin de proposer des candidatures.

Mme Deborah BIGNENS informe qu'elle remet son mandat de commissaire au terme de l'année de législature écoulée. L'intéressée propose les candidatures de Mmes Doris CHRISTEN, Amandine COULLARD DESCOS, Sandra DELAFONTAINE ainsi que de MM. Thierry MOIX et Jean-Marie RENAUD.

En l'absence d'autres candidatures, conformément aux dispositions de l'article 12 alinéa 2 et avec l'accord unanime de l'assemblée, les 5 candidats sont élus tacitement par acclamation.

Election des 2 suppléants

La Présidente passe la parole à l'assemblée afin de proposer des candidatures.

Mme Deborah BIGNENS propose les candidatures de Mmes Sophie DEBONNEVILLE et Sophie CROISIER.

En l'absence d'autres candidatures, les 2 candidates sont élues tacitement par acclamation.

5. Informations de la Municipalité

Mme Anne-Laurence BERGER:

Annonce le départ en **pré-retraite** pour la fin du mois d'octobre de Mme Suzanne PERRIARD. La mise au concours de son poste interviendra prochainement.

Informe que le samedi 14 septembre aura lieu le **clean-up day**, journée nationale de sensibilisation aux déchets sauvages. Un groupe s'est constitué dans notre village pour cette journée d'action à l'initiative de M. Florian MAGNIN à qui la parole est cédée.

M. Florian MAGNIN : explique avoir découvert l'existence de cette journée dédiée au ramassage des déchets sur les réseaux sociaux et a souhaité relayer cette initiative dans notre village. Cette action aura lieu le samedi après-midi dès 14h00. Tous les débris récoltés seront apportés à la déchèterie. Une collation sera offerte aux participants par la Commune. L'intéressé remercie chaleureusement Mme BERGER qui a tout de suite apporté son soutien à ce projet.

M. Philippe REZZONICO:

S'agissant de **l'Hôtel de l'Union**, les négociations avec le gérant actuel sont arrivées à leur terme. La convention signée entre les parties (qui doit encore être ratifiée par la commission de conciliation du district), prévoit la libération de l'établissement pour la mi-novembre. Cela implique que ce dernier sera fermé à compter de cette date, le temps pour le Municipalité de trouver un nouvel exploitant ou de réfléchir à son affectation. Les activités qui ont lieu traditionnellement en fin d'année à l'Hôtel de l'Union seront déplacées en un autre lieu compte tenu des circonstances.

Le **magasin Denner** ouvrira ses portes dès demain, soit avec un peu d'avance par rapport à la planification initiale.



M. Laurent GUIGNARD:

La **rentrée scolaire** s'est globalement bien déroulée et les quelques ajustements nécessaires rapidement entrepris. La nouvelle antenne de l'**UAPE Marais'Cré** est à présent ouverte, l'occasion de relever l'efficacité du travail effectué par le Commune d'Essertines-sur-Rolle et de l'AEMA¹.

En raison des travaux de la Grand'Rue, un important **transfert du trafic** est constaté sur l'avenue de la Rosière. Le comportement inconscient de certains automobilistes à proximité du complexe scolaire est régulièrement constaté obligeant les patrouilleuses scolaires à redoubler de vigilance. Il est demandé aux membres du Conseil de relayer autour d'eux cette nécessité de prudence pour la sécurité de nos enfants.

M. Philippe REYMOND:

Rappelle que les **travaux de la Grand'Rue** ont marqué un temps d'arrêt de trois semaines durant la période estivale. Le tronçon du bas-du-village est à présent terminé (partie sous-terrain et couche primaire de surface). Le chantier remonte la rue à raison d'environ 50 mètres par semaine. Selon les projections, les travaux seront à la hauteur de la rue Billard à la fin du mois d'octobre. Les travaux évolueront ensuite vers la Place de l'Union qui constitue une étape délicate. Nous sommes toujours en présence d'une signalisation provisoire, raison pour laquelle il conviendra d'attendre la fin des travaux pour la pose de la signalisation définitive. Ces travaux réservent également leur lot de surprises. Ainsi, des ossements humains ont été découverts dans une fouille à proximité du parvis de l'Eglise. L'archéologue cantonal a été informé et se rendra dès demain sur site pour investigation. Sur le plan financier, la situation est pour l'heure conforme à l'enveloppe budgétaire votée. Un remerciement au personnel communal particulièrement sollicité dans le cadre de ces travaux ainsi qu'à l'entreprise en charge de la réfection de la Grand'Rue travaux pour son efficacité.

6. Divers et propositions individuelles

Mme Doris CHRISTEN : en relation avec les **incivilités routières** constatées sur l'**avenue de la Rosière**, est-ce que la Gendarmerie pourrait contrôler ces comportements aux abords de l'école ?

M. Laurent GUIGNARD : des passages sont déjà constatés à l'heure actuelle. M. GUIGNARD se présente également régulièrement sur site en observateur.

M. Pierre-Yves CORREVON : remercie la Municipalité pour la pose d'un **passage piétons** provisoire à la hauteur du **1, route d'Aubonne** et de constater, qu'en une décennie, l'augmentation du trafic est telle que traverser à certaines heures relève de l'exploit.

M. Jean-Jacques CLERC : rappelle qu'un patrouilleur scolaire peut relever l'immatriculation du véhicule d'un **conducteur indiscipliné** et l'heure de passage de celui-ci et le transmettre à la Municipalité qui en informe la brigade de prévention routière.

M. Jean-François JACOT : remercie M. Philippe REYMOND pour le travail réalisé lors du déménagement des **archives communales** qui se trouvent désormais dans un local aménagé sous le collège du Marais permettant un doublement de la surface jusque-là utilisée.

M. Philippe REYMOND : se réjouit que les conditions de stockage des archives communales – auxquelles il est par ailleurs très attaché – se soient considérablement améliorées. Une visite de nos archives devrait par ailleurs pouvoir être organisée afin que les membres de Conseil communal puissent découvrir par eux-mêmes ce nouvel aménagement.

¹ Accueil Enfance Montherod Aubonne



Conseil communal de Gimel

M. Cyril MESSIEUX : rappelle la réfection actuelle de la Grand'Rue, puis de celle passée à la Route de Bauloz et de s'enquérir de ce qu'il en est des autres **routes et chemins communaux** dont l'état de certains devient sérieusement préoccupant. Existe-t-il un plan de remise en état de ceux-ci et selon quel degré de priorité ?

M. Philippe REZZONICO: un mandat a été confié à M. Morand pour effectuer un constat général de l'état de nos routes. Une priorisation est bien sûr nécessaire au regard de l'état de nos finances actuelles.

M. Jean-Jacques CLERC: demande où en est la Municipalité dans sa réflexion concernant l'affectation du **collège du Martinet**.

M. Philippe REZZONICO: répond que la réflexion est toujours en cours. Quelques contacts sont intervenus jusqu'alors, mais rien de concret pour l'heure.

M. Eric MARCHESE: demande quand les travaux actuellement en cours sur le toit de la **salle de gym** seront achevés.

M. Anne-Laurence BERGER: la fin de ceux-ci devrait intervenir d'ici deux à trois semaines. Les dégâts intérieurs, eux, seront traités dans un second temps.

M. Jean-François JACOT: s'interroge si l'entier des frais sera pris en charge par l'assurance de la Romande Energie.

M. Anne-Laurence BERGER: répond par l'affirmative. Les problèmes de carrelage constatés dans les douches ne sont, quant à eux, pas liés au dégât d'eau en toiture de sorte qu'ils ne bénéficieront pas d'une indemnisation. Les réparations interviendront en 2020.

La Présidente remercie les employés communaux pour la préparation de la salle.

Après le contre-appel, la Présidente lève la séance, il est 20h50.

La Présidente

Le Secrétaire

Christelle Debonneville

Florian Magnin